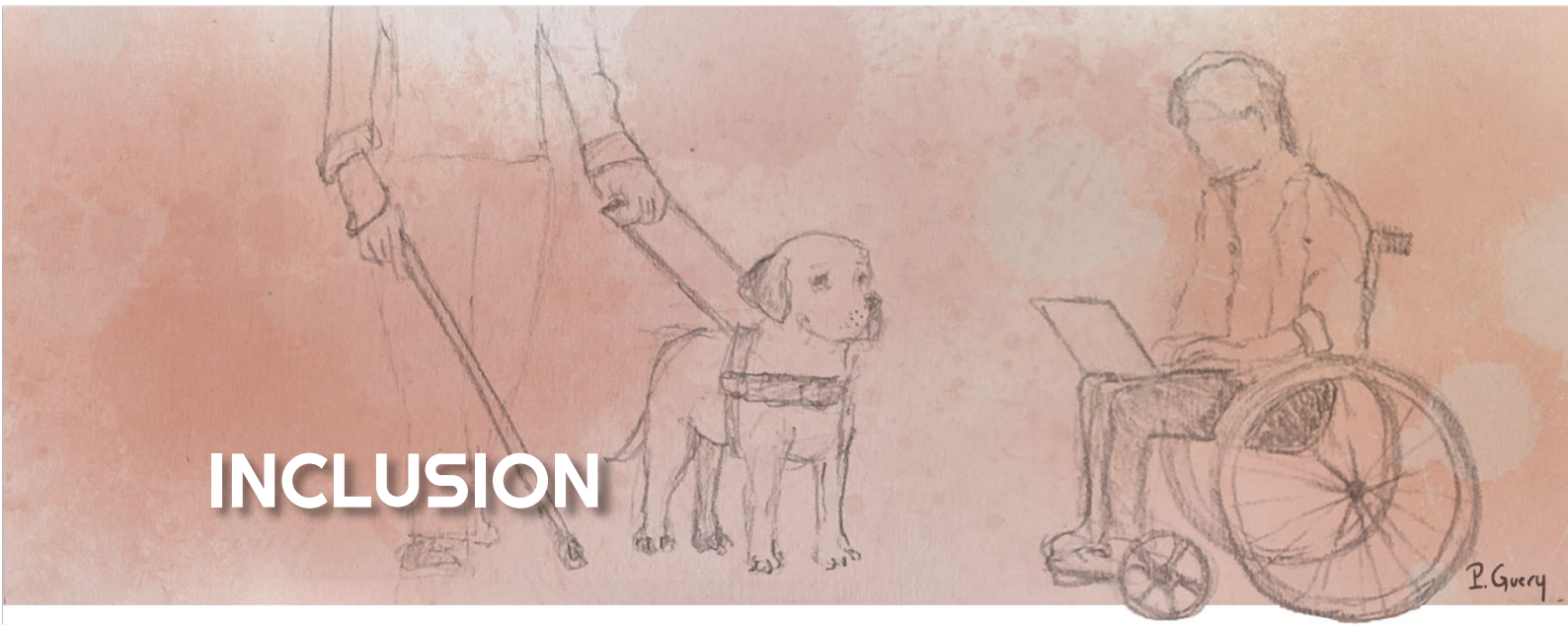


PROPOSER DES ANIMATIONS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

THÈME
Inclusion

OBJECTIF
Créer du lien

NIVEAU DE DIFFICULTÉ
●●●

Les activités festives et animations contribuent activement à la vitalité d'un territoire en favorisant son dynamisme social, culturel et économique. L'été par exemple, il est de plus en plus courant de voir une ville proposer une offre d'animations, notamment pour ceux qui ne partent pas en vacances. Cela implique l'aménagement d'espaces et d'infrastructures adaptés comme les parcs, les places publiques ou les quais. Les scènes de concert, les aires de jeux, les zones de restauration pour des foodtrucks ou piétonnes favorisent également les rassemblements festifs et culturels. Ces rassemblements doivent tenir compte de l'accessibilité, notamment en ce qui concerne l'organisation des réseaux de transport (bus, métro, tramway) afin de faciliter l'accès. La sécurité constitue également un enjeu majeur. L'organisation de zones sécurisées, l'installation de barrières et la mise en place de contrôles d'accès sont des éléments à prendre en compte.

Étapes de la mise en œuvre

Les réglementations en matière d'urbanisme pour l'aménagement festif et culturel peuvent varier en fonction de la juridiction locale et des objectifs spécifiques du projet. Cependant, quelques principes généraux peuvent s'appliquer.

❶ Concevoir le projet

Avant de se lancer, il faut définir la colonne vertébrale du projet. Quels sont les objectifs ? Cela peut-être de dynamiser les commerces, de célébrer un patrimoine historique, de renforcer le lien social.
Évaluer les ressources disponibles (budget municipal, subventions, mécénat) et les contraintes techniques des sites pressentis.

❷ Mettre en place une gouvernance

L'organisation de festivités reposent sur une collaboration étroite entre plusieurs services, ce qui nécessite d'avoir une gouvernance claire. Selon l'ampleur de l'animation, on peut trouver :

- Un comité de pilotage (COPIL) qui réunit les élus, la direction de la culture, de la communication et de la sécurité ;

- Un comité technique (COTECH) qui regroupe les agents de terrain, les services de voirie, de propreté et d'espaces verts ;
- Une implication citoyenne.

3 Définir la programmation et organiser la logistique

Sélectionner des prestataires (animateurs, artistes, techniciens, traiteurs). Définir un contenu d'animations variées, accessibles au plus grand nombre (jeunes, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap...). Aménager l'espace (installation de scènes, signalétique inclusive (PMR), points d'eau, mobiliers éphémères).
Prévoir la sécurité sur place (postes de secours, agents de sécurité).

4 Promouvoir l'événement

Afin d'atteindre le plus grand nombre de participants, il est important de communiquer largement. Veiller à ce que la communication soit accessible (langage clair, formats lisibles).

Parties prenantes à impliquer

Les municipalités, les communautés de communes, les Régions, l'État (ministère de la Culture, ministère du Tourisme).
Les artistes, les créatifs, les producteurs d'évènements, les porteurs de projets, les gestionnaires de lieux, les fournisseurs. On peut également citer parmi les acteurs du secteur privé les entreprises, les associations, les tiers–lieux culturels, les fondations, les sponsors, les financeurs, qui conçoivent, financent et réalisent l'évènement.
Les habitants, les participants, les bénévoles.

Aspects financiers

Les évènements festifs et culturels génèrent des revenus importants pour l'économie locale. Les visiteurs dépensent pour l'hébergement, la restauration, les transports, et l'achat de produits locaux. Ces dépenses profitent aussi bien aux commerces du territoire (bars, restaurants, boutiques) qu'aux entreprises spécialisées dans l'organisation d'évènements tels que les festivals et les salons. Diverses aides sont mobilisables, telles que les appels à manifestation d'intérêt, les appels à projets, la mise à disposition d'espaces par les collectivités, les subventions. La démarche des concessions permet de dynamiser et d'exploiter un lieu confié à es acteurs économiques privés, selon différents types de contrat : des conventions d'occupation du domaine public, des délégations de service public, des concessions de travaux et de services ainsi que des baux emphytéotiques administratifs.

Suivi de la mise en œuvre

Nombre de visiteurs
Retombées économiques pour les commerces locaux
Recueillir l'avis des partenaires pour identifier les points d'amélioration.

RESSOURCES

Rosa Bonheur, une guinguette festive et inclusive

Le Bord de l'Eau, un tiers-lieu festif et culturel sur les rives de l'Oise

Camors Carine, Soulard Odile, « L'animation nocturne des villes, un potentiel à conforter », Note rapide Économie, n° 808, mai 2019.

Les nuits du futur, livre blanc des professionnels européens